

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions du président de jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP, section design et métiers d'art option design, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Hubert LEONARDI
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

Vice-Présidente

Mme Severine LEMIERE
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie d' ORLEANS-TOURS

Vice-Président

M. Martin MIDONET
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de VERSAILLES

Secrétaire générale

Mme Aurore MAGNIN
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de NICE

Membres du jury

M. Daniel ANFOSSI
Professeur de lycée professionnel

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Caroline BIGEARD
Professeure de lycée professionnel

Académie de NICE

M. Nicolas BOULOGNE
Professeur de lycée professionnel

Académie de la MARTINIQUE

Mme Nelly CHABALIER
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

Mme Stéphanie CHASSAING
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Nicolas COMBASSON
Professeur de lycée professionnel

Académie de LYON

Mme Séverine DEHU
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie d' AMIENS

M. Jean-Francois GARCIA
Professeur de lycée professionnel

Académie de NICE

Mme Marie GERARD
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

M. Bruno GRIPACUS
Professeur de lycée professionnel

Académie de VERSAILLES

Mme Béatrice INGRAND
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Michaël LABARTHE
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Chloé LANGEROME
Professeure de lycée professionnel

Mme Isabelle LEMASSON SAID
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Nathalie LEMIERE
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Amaury MORISSET
Professeur de lycée professionnel

Mme Sophie NEURY
Professeure de lycée professionnel

Mme Danielle RESCHID
Professeure de lycée professionnel

M. Adrien RIPOCHE
Professeur de lycée professionnel

Mme Nadège RUEL
Professeure de lycée professionnel

M. Boris SICARD
Professeur de lycée professionnel

Mme Valérie THUILLIER
Professeure de lycée professionnel

Mme Gaëlle VINCENT
Professeure de lycée professionnel

Mme Zoé VIOLETTE
Professeure de lycée professionnel

M. Geoffrey WENDERBECQ
Professeur de lycée professionnel

M. Jérôme WONG CHI MAN
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANTES

Académie de GRENOBLE

Académie de LYON

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de NORMANDIE

Académie de NORMANDIE

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de la MARTINIQUE

Académie de NANTES

Académie de GRENOBLE

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de NICE

Académie d' AMIENS

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de LILLE

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 décembre 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU